



MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Préavis No 87/89

Concerne : Demande d'un crédit de fr. 2'770'000.-- pour la création d'un parking aux Abériaux.

Municipal responsable : M. Jean-Louis PASCHE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

La Municipalité soumet à votre approbation le projet de construction d'un parking pour compléter les équipements nécessaires à la zone de parc (ZPA), à l'agrandissement du port, ainsi qu'à la venue du Musée national dans notre Commune.

Le Bureau d'ingénieurs Eric DUPONT, à Nyon, a été mandaté par la Municipalité pour réaliser l'étude d'un projet et l'élaboration d'un devis général du coût des travaux envisagés qui s'élève à fr. 2'770'000.--.

DESCRIPTION DU PROJET

Conçu d'une part pour les utilisateurs des terrains de sports et du port et, d'autre part, pour les futurs visiteurs du Château, ce parking pourrait convenir à plusieurs sortes de véhicules (voitures de tourisme, cars, etc.).

Une participation de la Confédération est prévue dans le cadre du crédit demandé par le Conseil fédéral aux Chambres fédérales pour la réfection du Château, mais sa quote-part est encore à définir, puisque seules seront prises en compte les places nécessaires aux visiteurs du Musée national.

Lors de la mise à l'enquête publique du parking (enquête No 12'020) du 30 août au 30 septembre 1988, le Département des travaux publics, par son Service des routes et des autoroutes, a fait opposition à ce projet pour s'assurer d'une part que les voies de circulation sur la RC 1b pourraient être adaptées en conséquence et, d'autre part, qu'un projet serait étudié pour le transit des piétons.

L'opposition susmentionnée a été retirée en date du 26 juin 1989, après modification de certains éléments du projet.

La modification du carrefour RC1b et route de Promenthoux (accès au parking), fera ultérieurement l'objet d'un préavis spécifique.

Récapitulatif des coûts (prix 1989)

- Installation de chantier	fr.	50'000.--
- Terrassement	fr.	556'000.--
- Canalisation	fr.	180'000.--
- Béton et maçonnerie	fr.	335'000.--
- Bordures et pavés	fr.	54'000.--
- Superstructure	fr.	1'000'000.--
- Travaux en régie	fr.	25'000.--
- Marquage	fr.	6'000.--
- Eclairage public	fr.	57'000.--
- Plantation	fr.	80'000.--
- (*) Installations à prépalement	fr.	100'000.--
- Imprévus, hausse env. 5 %	fr.	117'000.--
- Taxes, frais, héliographies, honoraires	fr.	210'000.--
TOTAL GENERAL	fr.	<u>2'770'000.--</u> -----

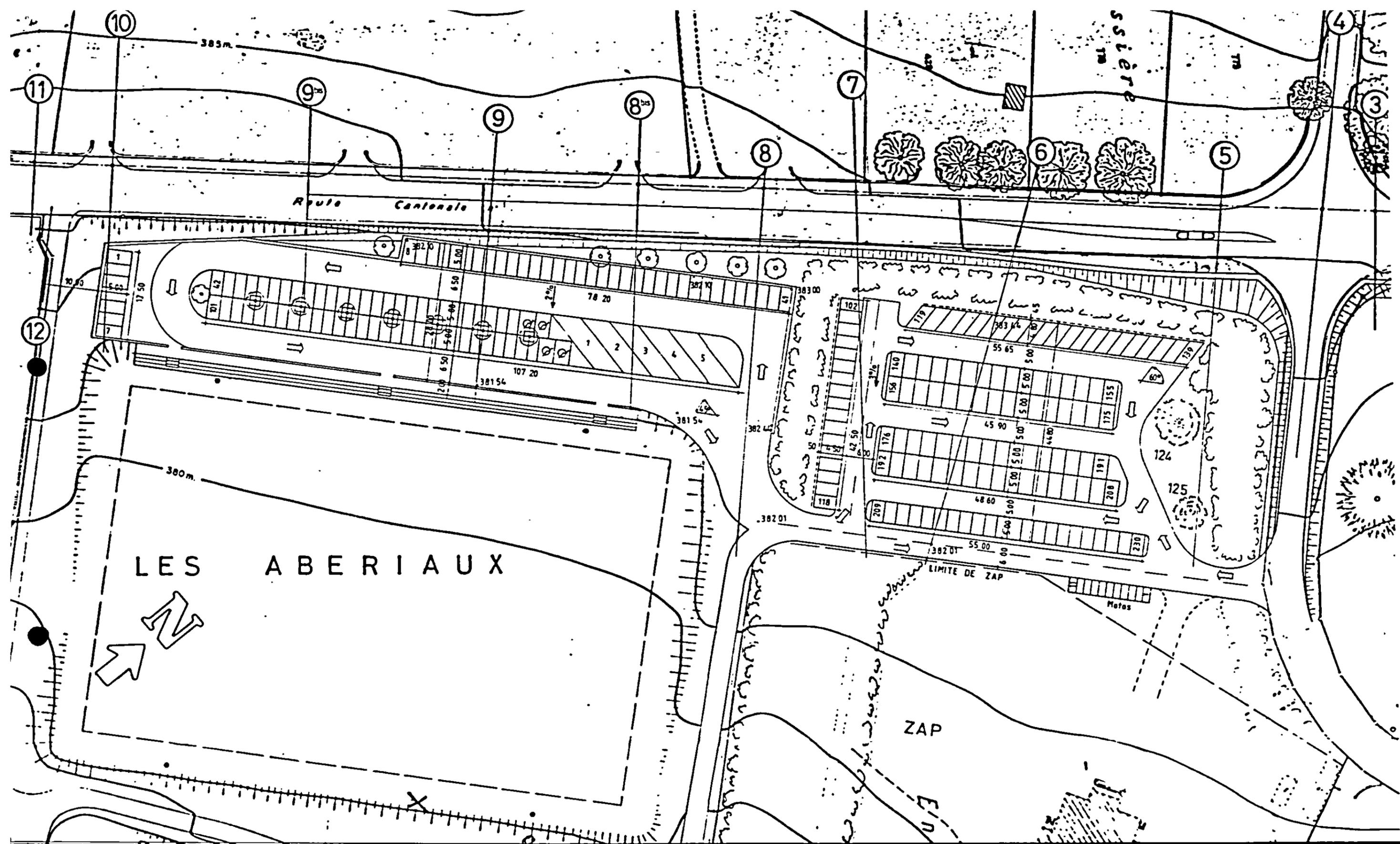
* Cette position comprend l'achat et la pose de 8 appareils à prépalement si la Municipalité décide ultérieurement de rendre ce parking payant.

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis 87/89 concernant la création d'un parking aux Abériaux,
le plan d'investissements des années 1989 / 1990.



Canton de Vaud

Commune de Prangins

CONSTRUCTION D'UN PARKING
au lieu-dit "Les Abériaux"

Bureau Technique
Eric DUPONT ingénieur

ECHELLE 1/700



PROJET

Coordonnées C.N.S: X= 509.000

3, Place de la Gare

PLAN 884-05